

*Proposition présentée par les députés :  
M<sup>mes</sup> et MM. Pascal Spuhler, Danièle Magnin,  
Florian Gander, Ronald Zacharias, Daniel  
Sormanni, Sandro Pistis, Jean-Marie Voumard,  
Jean-François Girardet, Jean Sanchez, Carlos  
Medeiros, André Python, Sandra Golay*

*Date de dépôt : 27 octobre 2015*

## **Proposition de motion pour une Usine accueillante, humanitaire et ouverte sur le monde**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- que le Conseil administratif de la Ville de Genève réclame des locaux destinés aux nouveaux réfugiés ou aux requérants d’asile déboutés, alors que cette commune est propriétaire d’un magnifique bâtiment actuellement mis à disposition du collectif de l’Usine ;
- que ce bâtiment est exploité par le collectif pour différents usages, dont l’exploitation très lucrative de cinq établissements publics ;
- que le collectif refuse de se conformer aux lois en vigueur (entre autres la LRDBH) ;
- que ce collectif organise des manifestations non autorisées à travers la ville et provoque des dégâts qui resteront à charge du contribuable ;
- que l’Etat de Genève participe au subventionnement de ce lieu ;
- que le canton devra accueillir un nombre important de familles de réfugiés syriens et par conséquent les loger ;
- que Genève se trouve face à une grave pénurie de logements,

invite le Conseil d'Etat

- à réquisitionner tout ou partie des locaux utilisés par le collectif de l'Usine, durant la période nécessaire, afin d'abriter correctement les familles de réfugiés syriens, et ceci dans l'attente de la mise à disposition de logements d'accueil standard pour les réfugiés ;
- à procéder, en collaboration avec la Ville de Genève, aux travaux nécessaires pour l'accueil des familles de réfugiés.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les députés,

L'association faïtière L'Usine regroupe depuis sa création de nombreuses activités culturelles – cinéma, théâtre, coiffeur, etc. – mais aussi des activités très lucratives en exploitant cinq établissements publics différents.

Il est de notoriété publique que ces établissements contournent allègrement certaines législations comme la LRDBH, en n'ayant pas le nombre de patentes suffisant pour leur exploitation, en ne respectant pas la loi sur la fumée et d'autres prescriptions légales. Le collectif de l'Usine refuse de se conformer à la loi ordinaire comme tout un chacun.

De surcroît, au sein de l'Usine, des meneurs s'ingénient à organiser des manifestations sauvages engendrant des déprédations, notamment par des tags, et des désordres dans une partie de la ville, dégâts qui resteront au final à charge des contribuables, des commerçants et des habitants.

En conséquence, nous proposons que l'Etat réquisitionne tout ou partie du bâtiment de l'Usine afin d'y loger les migrants que nous devons tout prochainement accueillir. Car ils s'y trouveront mieux que dans le bâtiment du Grütli ou à la salle du Faubourg.

En effet, le bâtiment de l'Usine est grand, spacieux et facilement adaptable.

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs les députés, nous vous demandons de faire bon accueil à la présente motion.